

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 AVRIL 2018 A 18 H 00
SALLE DE LA MAIRIE VERPILLIERES**

Effectif légal : 11

Convocation du 03/04/2018

Nombres de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mille dix-huit, le mardi 10 mars, à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VERPILLIERES à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe HAGUET, Maire

Présents : Madame TOPART Virginie, Madame HERBET Nicole, Madame LEVERT Jocelyne, Madame MORA Jacqueline, Monsieur HERBET André, Monsieur MORIN Gérard, Monsieur POULET William.

Absents excusés : Monsieur LEVERT René (Pouvoir Madame MORA Jacqueline), Monsieur LEVERT Fabien (Pouvoir Madame LEVERT Jocelyne), Monsieur HERBET Nicolas.

Secrétaire de séance : Madame LEVERT Jocelyne.

La procédure d'approbation des comptes administratifs de l'année écoulée prévoit que le Maire présente les comptes administratifs et se retire au moment du vote. Il s'agit d'une approbation par l'assemblée délibérante de la gestion de l'ordonnateur sur l'année écoulée. A ce titre le Maire est considéré comme « personne intéressée à la délibération », et il doit se retirer au moment du vote, conformément à l'article L2121-14 3è alinéa du CGCT. Monsieur MORIN Gérard propose de la prendre la présidence en l'absence de Monsieur le Maire et l'assemblée accepte à l'unanimité.

1) Approbation du compte administratif de la commune.2018-04-10-11

Après la nomination de Monsieur MORIN Gérard, à la présidence de séance pour l'approbation des comptes administratifs du service des eaux et de la commune, Monsieur le Maire se retire. Monsieur MORIN Gérard donne lecture du compte administratif de la commune, comme résumé ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement 2017 :	70 330.27 €		
Dépenses d'investissement 2017 :	27 276.87 €	Report année 2016 :	49 845.26 €
Recettes de fonctionnement 2017 :	115 665.01 €	Report année 2016 :	50 582.32 €
Recettes d'investissement 2017 :	60 402.38 €		

Soit au final de l'exercice 2017 un solde positif de 29 352.05 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le compte administratif 2017 présenté par Monsieur MORIN Gérard.

2) Approbation du compte administratif du service des eaux.2018-04-10-12

Monsieur MORIN Gérard donne lecture du compte administratif du service des eaux, comme résumé ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement 2017 :	14 511.38 €		
Dépenses d'investissement 2017 :	0.00 €		
Recettes de fonctionnement 2017 :	14 507.24 €	Report année 2016 :	20 611.21 €
Recettes d'investissement 2017 :	835.56 €	Report année 2016 :	3 676.24 €

Soit au final de l'exercice 2017 un solde positif de 25 118.87 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le compte administratif 2017 présenté par Monsieur MORIN Gérard.

3) Approbation du compte de gestion de la commune.2018-04-10-13

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion de la commune établi par Madame le Receveur des Finances Publiques présenté ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement, exercice 2016	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	-49 845.26		33 125.51		-16 719.75
Fonctionnement	50 582.32	49 845.26	45 334.74		46 071.80
TOTAL	737.06		78 460.25		29 352.05

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

4) Approbation du compte de gestion du service des eaux.2018-04-10-14

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion du service des eaux établi par Madame le Receveur des Finances Publiques présenté ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement, exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	3 676.24		835.56		4 511.80
Fonctionnement	20 611.21		-4.14		20 607.07
TOTAL	24 287.45		831.42		25 118.87

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

5) Approbation du budget primitif commune.2018-04-10-15

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif de la commune présenté ci-dessous :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	126 304.05	96 952.00	198 696.00	215 415.75
Report année 2017		29 352.05	16 719.75	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif 2018 à l'unanimité.

6) Approbation du budget primitif du service des eaux.2018-04-10-16

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif du service des eaux présenté ci-dessous :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	34 477.07	13 870.00	11 308.87	6 797.07
Report année 2017		20 607.07		4 511.80

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif 2018 à l'unanimité.

7) Approbation de l'affectation du résultat de la commune.2018-04-10-17

Après avoir approuvé le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter à l'unanimité, les résultats de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement	46 071.80
Déficit d'investissement	-16 719.75
Affectation réserve R1068 en investissement	16 719.75
Report en fonctionnement R002	29 352.05
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	16 719.75
Solde créditeur au 31/12/2017	12 632.30

8) Approbation de l'affectation du résultat du service des eaux.2018-04-10-18

Après avoir approuvé le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter à l'unanimité, les résultats de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	25 118.87
Affectation réserve R1068 en investissement	
Report en fonctionnement R002 : excédent	20 607.07
Résultat d'investissement reporté R001 : excédent	4 511.80
Solde créditeur au 31/12/2017	25 118.87

9) Approbation des taux d'imposition de la commune.2018-04-10-19

Il est proposé à l'assemblée de reconduire les taux d'imposition de l'année 2017 comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Taxes	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	21.94 %	21.94 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9.53 %	9.53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28.98 %	28.98 %
C F E	18.54 %	18.54 %

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent les taux d'imposition à l'unanimité.

divers.

L'assemblée est informé que le site internet de la commune est maintenant en service, il est consultable en tapant sur la barre de recherche : verpillieres.fr

La séance est levée à 20 h 15.